FORMULAIRE DE DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

Règlement autorisant la réalisation de travaux aux réseaux d'eau potable et d'égout, aux postes de pompage principal et Goulet dans le secteur de Saint-Louis-de-France afin de régler la problématique d'eaux parasitaires incluant la fourniture de services professionnels relatifs à la confection des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux et décrétant un emprunt à cette fin de 20 000 000,00 $ (2021, chapitre 119)

Conformément aux articles 533 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), je, soussigné(e), déclare que je suis une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville et demande la tenue d'un scrutin référendaire relativement au chapitre 119 des règlements de 2021 de la Ville de Trois-Rivières :

ÉTAPES À SUIVRE CONCERNANT VOTRE DEMANDE

- ✓ Vous devez remplir les sections du présent formulaire avant de le transmettre.
- ✓ Veuillez l'acheminer dûment rempli, signé et daté au bureau de la Direction du greffe, gestion des documents et archives au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, à Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3 ou par courriel à : « greffe@v3r.net » accompagné d'une copie de votre pièce d'identité[1]
- ✓ Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec la Direction du greffe, gestion des documents et archives au 819 374-2002, poste 1309 ou composer le 311 et demander Me Marie-Michèle Lemay.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE HABILE À VOTER (Demandeur)

Nom complet : **(lettre moulée)**	
Adresse complète :	N° Rue Ville Code postal
N° de téléphone :	**Cell :**
Adresse électronique :	

QUALITÉ (cocher l'option qui correspond à votre situation)

- ❑ domiciliée
- ❑ propriétaire d'un immeuble
- ❑ copropriétaire désigné d'un immeuble
- ❑ occupant d'un établissement
- ❑ cooccupant d'un établissement

Note : Si vous êtes domiciliés à Trois-Rivières et que vous êtes propriétaire de votre résidence, vous devez cocher « domiciliée » et non « propriétaire ».

SIGNATURE ET DATE

Nom : **Date :**

Signature

Pour ce règlement, la transmission de demandes écrites pourra s'effectuer du **mercredi 25 août au jeudi 9 septembre 2021** inclusivement

[1] Les pièces d'identité acceptées sont la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes.

Déclaration de la personne ayant porté assistance à la personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande de scrutin référendaire (à remplir, le cas échéant)

Je déclare avoir porté assistance à la personne habile à voter dont le nom et l'adresse figurent ci-dessus et que je suis :

- ❑ son conjoint ou un parent;
- ❑ une personne autre que son conjoint et un parent et que je n'ai pas porté assistance à une autre personne habile à voter qui n'est pas mon conjoint ou un parent au cours de la présente procédure de demande de scrutin référendaire.

Prénom et nom (lettres moulées)

_____

Signature

_____